

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE**  
**SEANCE DU JEUDI 13 JUIN 2019**

Le lundi 13 juin 2019 à 20h30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE, Maire.

**Présents :**

Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Sandrine RAMBAUD, Carine MOREL, Aline LEBRETON et Aurore BIBRON.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Miguel CAMUS, Raymond LELIEVRE, Daniel GERAULT, Stéphane MANCEAU, Loïc JORRE, Denis MARCHAND et Damien COUILLEAUX.

**Absents excusés :** Josiane COUILLEAUX donne pouvoir à D.COUILLEAUX et René VAUGEOIS donne pouvoir à S.RAMBAUD.

**Secrétaire de séance :** Aline LEBRETON

**ORDRE DU JOUR**

- I. **INVESTISSEMENT : PANNEAUX DE VOIRIE**
- II. **LDA 53 : RENOUVELLEMENT LEGIONNELLES 2019**
- III. **DPU : 15 RUE DE LA CHAPELLE**
- IV. **TARIFS 2019/2020 : CANTINE-ALSH-TAP-GARDERIE**
- V. **RECENSEMENT DE LA POPULATION**
- VI. **PARTICIPATION CITOYENNE : RAPPORT ANNUEL**
- VII. **QUESTIONS DIVERSES**

## I. INVESTISSEMENT : PANNEAUX DE VOIRIE

Ce dossier est reporté au prochain conseil

## II - LDA53 : RENOUELEMENT LEGIONNELLES 2019

Mickael Delahaye présente le devis du LDA (Laboratoire Départemental d'analyses) concernant les analyses Légionnelles à réaliser sur la commune (prélèvements et analyses réglementaires) pour un montant global de 163,58€ TTC.

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide, à la majorité avec une abstention, le devis du Laboratoire d'Analyses pour un montant de 163,58€ TTC

## III- DROIT DE PREEMPTION URBAIN

- 15 Rue de la Chapelle

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, de ne pas faire valoir son droit de préemption urbain pour le bien sise 15 Rue de la Chapelle.

- Rue des Perrières

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, de ne pas faire valoir son droit de préemption urbain pour la bien sise section B 1697 Rue de la Perrière.

## IV-TARIFS 2019/2020 : CANTINE –LASH-TAP-GARDERIE

- **TARIF TAP**

<u>Tarifs TAP</u>	2017-2018 TARIFS Commune et Hors commune Par heure et par enfant	2018-2019 TARIFS Commune et Hors commune Par heure et par enfant
QF < 599	0,75 €	0.50€
QF à partir de 600	1,05 €	0.70€

- **TARIF GARDERIE SOIR PERIODE PERISCOLAIRE 2018/2019**

<b>TARIF GARDERIE SOIR 2018/2019</b>	Tarif COMMUNE	Tarif HORS COMMUNE (1)
<b>Tarif à la demi-heure à partir de 16h30</b>		
QF < 599	0.25 €	0.30 €
QF de 600 à 899	0.30 €	0.35 €
QF > 900	0.35€	0.40 €

(1) moins la prise en charge de la mairie de résidence

**Au-delà de 19 h, il sera facturé 5 € par quart d'heure supplémentaire.**

- **TARIF CANTINE**

<b>TARIF CANTINE</b>	<b>Tarif COMMUNE</b>	<b>Tarif HORS COMMUNE (1)</b>
Repas scolaire	<b>3.50 €</b>	<b>4.50 €</b>
Repas agents communaux	<b>4.80 €</b>	-
Repas adultes	<b>6.00 €</b>	<b>7.00 €</b>
Repas adultes + 60ans	<b>4.95 €</b>	-

*(1) moins la prise en charge de la mairie de résidence*

- **TARIF GARDERIE MIDI**

<b>TARIF GARDERIE MIDI</b>	<b>Tarif COMMUNE</b>	<b>Tarif HORS COMMUNE</b>
QF < 599	<b>0.05 €</b>	<b>0.05 €</b>
QF de 600 à 899	<b>0.08 €</b>	<b>0.08 €</b>
QF > 900	<b>0.11 €</b>	<b>0.11 €</b>

- **TARIF GARDERIE MATIN (lundi au vendredi)**

<b>TARIF GARDERIE MATIN</b>	<b>Tarif COMMUNE</b>	<b>Tarif HORS COMMUNE (1)</b>
QF < 599	<b>1.40 €</b>	<b>1.50 €</b>
QF de 600 à 899	<b>1.45 €</b>	<b>1.55 €</b>
QF > 900	<b>1.50</b>	<b>1.60 €</b>

*(1) moins la prise en charge de la mairie de résidence*

- **TARIF GARDERIE MATIN OU SOIR – PERIODE VACANCES SCOLAIRES**

<b>GARDERIE MATIN OU SOIR</b> <b>Commune et hors commune</b>	QF < 599	<b>05 cts</b>
	QF < 600 à 899	<b>10 cts</b>
	QF 900 et +	<b>15 cts</b>

**Au-delà de 18h30, il sera facturé 5 € par quart d'heure supplémentaire.**

• **TARIF CENTRE DE LOISIRS et MERCREDI**

<b>Tarif ALSH</b>				
	Tarif Commune		Tarif Hors commune	
	½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
<b>QF&lt; 599</b>	3,45 €	6,55 €	4,45 €	8,55 €
<b>QF&lt; 600-899</b>	3,90 €	6,80 €	4,90 €	8,80 €
<b>QF 900 et +</b>	4,35 €	7,20 €	5,35 €	9,20 €
<b>ALSH : système forfaitaire inscription à la semaine</b>				
	5jrs de présence		4 jrs ½ facturés	
<b>QF&lt; 599</b>		29,65 €		38,65 €
<b>QF&lt; 600-899</b>		31,10 €		40,10 €
<b>QF 900 et +</b>		33,15 €		42,15 €

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le maintien des tarifs ci-dessus applicables du 01/09/2019 au 31/08/2020 sous réserve de non modification des rythmes scolaires.

**V- RECENSEMENT DE LA POPULATION**

Mickael Delahaye informe le conseil que Josiane Couilleaux sera la coordinatrice pour la commune accompagnée par Béatrice Douhet.

Un appel à candidature d'agent recenseur sera lancé pour réaliser celui-ci.

**VI- PARTICIPATION CITOYENNE**

Mickael Delahaye informe le conseil que le rapport annuel sera réalisé en juin.

Pour réaliser ce rapport, il est recueilli les remarques des élus qui sont les suivantes :

- plus de calme dans la commune
- les panneaux interpellent les passants et espérons les acteurs de délits et autres incivilités
- Ronde de la gendarmerie plus fréquente et plus longue sur la commune
- la diffusion des problèmes sur l'application « Panneau Pocket » permet aux Commerçants d'être plus vigilant
- la gendarmerie informe régulièrement les membres par mail des différentes infractions dans les alentours
- Renforcement du lien entre la commune et la gendarmerie qui permet une meilleure efficacité dans les actions de protection de la population.

## VII- QUESTIONS DIVERSES

### ➤ Maison des services

Mickaël Delahaye informe le conseil que M. Lemarié a quasiment fini les plans de la maison des services. Il reste néanmoins quelques questions en suspens comme le fait de supprimer le plancher.

Cette suppression engendra un surcoût mais garantirait peut être plus de solidité à terme.

Mickaël Delahaye propose au conseil de mettre une annonce sur le site internet « Le bon coin » pour la vente du plancher à démonter contre une offre de prix soumise au prochain conseil.

### ➤ Mayenne Communauté : services prestations

Lors du conseil du 07 février dernier, le conseil municipal avait statué sur la conservation de la convention initiale conclue jusqu'au 31/12/19 et avait refusé le nouveau montant de prestations.

Mickaël Delahaye informe le conseil d'un courrier de Mayenne communauté nous demandant de statuer sur le départ ou non du service prestations au 31/12/2019.

Miguel Camus assistera à la prochaine réunion du service courant juin et fera un retour sur ce sujet au prochain conseil.

### ➤ Personnel communal

Mickaël Delahaye propose au conseil de titulariser Thomas Letourneux

**DELIBERATION: Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la titularisation de Thomas LETOURNEUX.**

### ➤ Informatique : renouvellement contrats

Loïc Jorre présente deux devis de la société Conty concernant le renouvellement de l'anti-virus et de la licence « Microsoft Outlook » :

- Renouvellement de l'anti-virus : 394, 80€ TTC pour 5 postes
- Renouvellement de la licence « Microsoft outlook » : 560,40 € TTC

**DELIBERATION: Le conseil municipal valide, à l'unanimité, les deux devis de renouvellement : 394,80 € TTC pour l'anti-virus et 560,40 € TTC pour la licence « Microsoft Outlook ».**

Mickaël Delahaye propose au conseil que Sabrina se rapproche de Loïc JORRE pour le changement de son ordinateur qui n'est pas assez performant pour ses besoins.

➤ **Sécurité routière : Rue de la Gare**

Lors d'un précédent conseil, il avait été décidé de consulter les administrés de la rue de la Gare concernant l'observation d'une vitesse excessive dans cette rue.

Dans l'enquête, les points abordés étaient les suivants :

- La vitesse des véhicules est-elle excessive sur cette voie ? oui-non
- Si oui, la vitesse devrait être limitée à : 70km/h ou 50km/h.

11 enquêtes complétées ont été déposées à la mairie.

Il est proposé de déplacer le panneau Commer jusqu'à la voie verte afin de fixer la vitesse à 50Km/heure et de poser des chevrons dans le double virage du lieu-dit « la Butte du Houx » afin de prévenir du danger de cette partie de voirie.

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le fait de déplacer le panneau Commer jusqu'à la voie verte et de poser des chevrons dans le double virage du lieu-dit « La Butte du Houx » sur la route de la gare.

➤ **Opération « Fleurir notre village »**

Lors du conseil du 13 mai dernier, Mickael Delahaye proposait de mettre des bacs à fleurs sur les trottoirs de plus de 2 mètres de large de la rue des Tisserands avec un entretien (arrosage) par les Commerois volontaires.

Un questionnaire a été distribué aux administrés et 5 foyers sont intéressés.

Daniel Gérard est en charge du dossier avec Thomas Gandais agent communal pour aller rencontrer les Commerois intéressés et voir les aménagements possibles en concertation avec les riverains.

➤ **ADMR : changement de siège social**

Le maire informe le conseil que l'association de l'ADMR du Pays de Mayenne a déménagé et que ses nouveaux locaux sont situés désormais 38 Bis Boulevard du Général Leclerc à Mayenne. Une inauguration aura lieu le 22 juin 2019 de 10h30 à 13h00.

➤ **Renouvellement du contrat entretien des postes de relèvement**

Christelle Beaudouin présente au conseil deux devis pour l'entretien des postes de relèvement qui doit se faire avant les vacances d'été afin que la commune ne soit pas ennuyée par des dysfonctionnements de pompes.

Les devis sont les suivants :

	Jousse	Feljas et Masson
Coût contrat entretien 2019-2021	765€/an	900€/an révision prix tous les ans
Forfait déplacement	51 €	59 €
1h agent sur place	57 €	60 €

Christelle Beaudouin propose au conseil de valider le devis de la Société Jousse pour un montant total de 765€ HT.

**DELIBERATION: Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le devis de la Société Jousse pour un montant total de 765€ HT.**

Christelle Beaudouin a consulté la Société Levrard pour actualiser les prix pour le nettoyage des postes de relèvement avant intervention pour entretien.

En orange les tarifs antérieurs et en noirs les nouveaux tarifs proposés :

Nom	Levrard	SOA SARP Centre Ouest	JAN
Adresse	ZA des Perrouins - 53100 MAYENNE	Agence LAVAL ZA des chênes St Berthevin	ZA des Touches LAVAL
Téléphone	02 43 98 64 83	06 21 01 37 44	/
Mail	<a href="mailto:jc.levrard@gmail.com">jc.levrard@gmail.com</a>	<a href="mailto:Julien.renvoisé@veolia.com">Julien.renvoisé@veolia.com</a>	
Pour nettoyage des 3 postes de relèvement de la commune			
	prix HT	prix HT	prix HT
Nettoyage 3 postes	195€ -195€	460€	228€
Prix au m3 traité	15€ – 19€	18,54€	14€
Classement	1	3	2

Christelle Beaudouin propose au conseil de valider le devis de la Société Levrard au vu des tarifs annoncés qui restent stables par rapport aux précédents.

**DELIBERATION: Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le devis de la Société Levrard pour un montant total de 214€ HT.**

La société Levrard a également actualisé son devis pour vidange de la fosse des WC du plan d'eau (il vidangera cette fosse au même moment que le nettoyage des 3 postes de relèvement de la commune).

**DELIBERATION: Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le devis de la Société Levrard pour un montant total de 257.26€ HT.**

➤ **Entretien des haies**

Un riverain a remonté, auprès d'un élu, le fait que les haies de l'intersection de l'allée des Cerisiers et de la rue des Acacias gênent la visibilité pour sortir de la rue.

Raymond Lelievre sera chargé de remonter cette opération à réaliser.

➤ **Prochain chantier argent de poche**

Le prochain chantier « argent de poche » aura lieu les 12,13 et 14 août 2019 avec le déménagement du point lecture comme activité principale.

*Il est 23h30, la séance est levée.*